

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS: Roubaix-Tourcoing: Trois mois... 13.50 Six mois... 26.00 Un an... 50.00

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois... 15 fr. La France et l'Étranger, les frais de poste en sus.

Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

INSERCTIONS: Annonces: la ligne... 20 c. Réclames: 30 c. Faits divers: 50 c.

Les abonnements et les annonces sont reçus à Roubaix, au bureau du journal, à Lille, chez M. QUARANT, Libraire, Grand-Place; à Paris, chez MM. HAVAS, LAFFRÈRE et C^o, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, (place de la Bourse); à Bruxelles, à l'Office de Publicité.

BOURSE DE PARIS DU 1^{er} JUIN 1878 Cours à terme de 4 h. 05 communiqués par MM. A. MAIRE et H. BLUM, 60, rue Richelieu, Paris.

Table with columns: VALEURS, Cours du jour. Rows include Rente 3 0/0, Rente 5 0/0, Italien 5 0/0, Turc 5 0/0, Act. Nord d'Espagne, Gaz act. Cie Paris, Act. Banq. de Paris, Act. Mobilier Français, Act. Lombards, Act. Autrichiens, Act. Mobilier Espagnol, Act. Suez, Act. Banque ottomane, Obl. Egypt. unif., Act. Foncier France, Délégations Suez, Act. Saragosse, Florin d'Autriche.

Ces cours sont affichés chaque jour, vers 2 h. 1/2, chez MM. A. MAIRE et H. BLUM, 176, rue du Collège, à Roubaix

BOURSE DE PARIS (Services gouvernementaux)

Table with columns: VALEURS, Cours du jour. Rows include 3 0/0, 4 1/2, Emprunts 5 0/0 for 1^{er} JUIN and 31 MAI.

1^{er} JUIN Services particuliers du Journal de Roubaix.

Table with columns: VALEURS, Cours du jour. Rows include Actions Banque de France, Société gén., Crédit foncier de France, Chemins autrichiens, Lyon, Est, Ouest, Nord, Midi, Suez, Péruvien, Actions Banque ottomane, Londres court, Crédit Mobilier, Turc.

DEPECHE COMMERCIALES New-York, 1^{er} juin.

Change sur Londres, 4.83 50; change sur Paris, 5.15 50. Café good fair, (la livre) 16 3/8, 5/8, 16 7/8. Café good Cargoes, (la livre) 17 1/8. Marché calme. Dépêches de MM. Schlagdenhauffen et C^o, représentés à Roubaix par M. Balleau-Grymonorez: Hâre, 1^{er} juin. Ventes: 1.200 b., tendance rehaussante. Liverpool, 1^{er} juin. Ventes: 14,000 balles. Marché actif, 1/16 de hausse. New-York, 1^{er} juin. Recettes 20,600 b. New-Orleans low middling 80 3/4. Savannah 76 1/2.

ROUBAIX, le 1^{er} JUIN 1878

Voltaire et les radicaux

Cela avait commencé comme voulant être une grande manifestation de l'esprit humain, et cela a fini comme un parade de la foire. Le principal promoteur du Centenaire, le citoyen Chocolatier député Ménier a disparu au moment solennel, et nous ne trouvons son nom dans aucun des comptes-rendus des représentations données au cirque Américain et au Théâtre de la Gaité.

Il y a toujours à Paris un public pour ce genre de représentation, que ce soit M. Gambetta, ou M. Victor Hugo, ou M. Hyacinthe Loison qui parle sur ou contre le catholicisme. Car, au fond, c'est toujours le catholicisme qui est le point de mire des orateurs populaires: par populaire nous entendons: qui excite la curiosité publique. Nos révolutionnaires suivent fidèlement, sous ce rapport, le conseil que l'on prétend avoir été donné par Mirabeau, le premier orateur révolutionnaire: il faut déchristianiser la France.

Ce n'est pas le défenseur de Calas et de Labarre, défenseur bien inutile et tout-à-fait platonique, que glorifiaient jadis les acteurs-orateurs du Théâtre

de la Gaité et du Cirque Myers; c'est bien l'ennemi du christianisme; celui qui a dit à propos de Jésus-Christ: « ne me parlez pas de cet homme-là. » Et qu'importe Voltaire et ses œuvres et ses actes à ces gens-là. Ils prennent leur bien où ils le trouvent. Il y a de tout dans Voltaire: un peu de bien et beaucoup de mal. Ils n'ont choisi que le mal, bien entendu, et le pire. Et rien n'égale le sans-façon avec lequel ils prennent leur parti des infamies de toutes sortes qu'on trouve dans les œuvres et dans la vie de Voltaire. Il fut l'ami du roi de Prusse, le courtisan de Mme de Pompadour, de Mme Dubarry; ils n'en soufflent mot. Il a fait un poème immonde, qui est une infame action. Bah! disent-ils, il a insulté Jeanne d'Arc! mais c'est un péché de jeunesse.

D'abord ce n'est pas vrai; ce n'est pas un péché de jeunesse. M. Dechanel qui est un érudit sait à quoi s'en tenir sur ce sujet que le poème de la Pucelle fut l'œuvre à laquelle Voltaire travailla le plus longtemps, qu'il commença dans toute la force de l'âge et qu'il termina vieux, avec toutes les circonstances aggravantes d'une mauvaise action longuement méditée et savouree avec une sorte de volupté malsaine pendant de nombreuses années. C'est là qu'on voit le vrai Voltaire avec toutes ses haines, toutes ses rancunes, toutes ses petitesesses. M. Deschanel a sciemment trompé son auditoire. Oui, c'est l'ennemi de la religion que les radicaux ont glorifié assez piteusement et dans de médiocres discours, et non seulement d'une religion en particulier, mais de toutes les religions.

Il ne nous déplaît pas, à nous catholiques, de voir ainsi glorifier Voltaire, et en faire un de leurs héros, un de leurs ancêtres. Ils l'ont pris pour fétiche d'un jour, qu'ils le gardent. Voltaire est digne d'eux et ils sont dignes de lui. Ils ont comme lui la mobilité des passions, l'esprit sans règle. Ils n'avaient jusqu'à présent que la brutalité de la force; ils ont leur Dieu aujourd'hui; ils sont complets pour l'édification de ceux qui croient qu'il y a quelque chose qu'il faut respecter sur la terre. ALEXANDRE WATTEAU.

LETTERES DE PARIS

(Correspondance particulière) Paris, 31 mai. Aujourd'hui je vous parle pour la dernière fois et avec l'intention de n'y plus revenir, du centenaire voltairien. La célébration de cette fête honteuse a été tout ce qu'elle pouvait être dans un pays où vivent encore, quoique furieusement battus en brèche par la détestable propagande révolutionnaire, les sentiments de patriotisme et d'honneur. Une mascarade grotesque, comme l'Indépendance belge l'avait prévue elle-même, s'est réunie au cirque Myers, pendant que des comédiens politiques péroraient à la Gaité, Cirque et théâtre, les ébats de ces admirateurs du singe philosophe ne pouvaient trouver d'autre scène. J'ignore ce que leur fantaisie a coûté ou rapporté — car ils faisaient payer les places — aux orateurs de la Gaité; on dit que M. Ménier aurait dépensé 3,000 fr. pour la location de son cirque, c'est beaucoup, étant donné ses résultats, qui sont les plus piteux du monde. Comme dans tous les spectacles que s'offre, le personnel de la Révolution, la franc-maçonnerie brillait, cette fois encore, aux premières loges. Devant elle, s'est déroulé un défilé digne de la foire, moitié risible, moitié sinistre. Il y avait des bannières ridicules et d'autres, bêtes; il y en avait aussi d'outrageantes et d'odieuses, celle, par exemple, qui était la devise de l'idole: Ecraisons l'insigne! Je ne veux pas savoir qui la portait; je me demande seulement si, même dans un cirque, semblables déclarations de guerre à une religion reconnue par l'Etat peuvent être et seront tolérées? A la Gaité, M. Victor Hugo, qu'aucune palinodie, décidément, n'embarrasse plus, a brûlé, de nouveau, ce qu'il avait adoré, et embrassé ce qu'il avait conspu. L'auteur du Regard jeté dans une mansarde a trouvé des paroles en l'honneur de Voltaire, avec quel succès, vous le verrez, par les comptes-rendus qui remplissent les journaux de la secte. Généralement, on est d'avis que, si l'orateur était guéri de sa grippe, il ne l'était pas du galimatias et du pathos qui sont les mala-

dies de sa vieillesse. La décadence Hugo était, du reste, en bonne compagnie; il s'est trouvé un auditoire assez mal doué du côté du goût, pour applaudir à la barbarie avec laquelle il traite maintenant le bon sens et la langue. Au dehors, cependant, répondant à cette averse de discours, la pluie faisait rage, le ciel semblait avoir déilé que la manifestation finirait dans la boue; c'est les pieds dans la boue, en effet, que sur la place du Château-d'Eau, les manifestants ont échangé les dernières poignées de mains.

Tirons un voile sur ces misères et ces hontes. De cette tentative aussi insensée que coupable ne retenons que deux choses: c'est d'abord, que la mémoire de Voltaire en soit plus stigmatisée, plus condamnée que jamais; c'est ensuite qu'un gouvernement est bien faible et bien peu sûr de lui-même quand il se voit obligé de tenir la balance égale entre les promoteurs de pareilles fêtes et les admirateurs de Jeanne d'Arc. On ne comprendra, on n'admettra pas en Europe qu'une telle obligation ait pu s'imposer aux ministres du maréchal. Rester neutres entre deux noms qui représentent, l'un le patriotisme, l'honneur et le martyre, l'autre l'abjection et le culte de l'étranger; cela n'est possible qu'aux hommes de la Révolution.

Les catholiques, les vrais patriotes avaient, d'ailleurs, résolu de rendre la neutralité facile à nos gouvernants. Ils n'ont point voulu protester contre l'envolement des pieux souvenirs déposés, bien avant la journée d'hier, aux pieds de la statue de Jeanne d'Arc. Les deux malheureux agents qu'on a tenus, tout le jour, de faction près de cette statue, n'ont eu rien à faire qu'à compter les passants qui, après les avoir contemplant avec surprise, s'éloignaient en haussant les épaules. Deux agents!... Ah! certes, M. Gigot, qui connaît depuis longtemps nos amis, savaient bien qu'ils ne se départiraient pas de leur constant respect pour l'autorité, même abusée, même égarée. Son personnel, j'en suis sûr, était plus nombreux ailleurs... sur les points où se portaient les manifestants libres-penseurs et radicaux.

Les dépêches de l'Agence Havas font connaître la chaleureuse adhésion donnée par les journaux prussiens au centenaire de Voltaire et l'envoi de leurs félicitations aux organisateurs. Que penser du patriotisme de ces républicains et radicaux qui obtiennent tous les sympathies de « l'ennemi héréditaire » et qui vont certainement s'en congratuler dans les feuilles à leur dévotion? La Chambre ne tiendra, décidément pas les promesses de M. Gambetta. Il vient d'être résolu, assure-t-on, que le budget des recettes ne serait pas voté avant le renouvellement sénatorial. Le monde politique et financier est très-rassuré par les dépêches qui confirment l'entente de l'Angleterre et de la Russie sur les bases de la délimitation du Congrès; la confiance dans le maintien de la paix tend donc à se fortifier de plus en plus. DE SAINT CHÉRON

SÉNAT

Présidence de M. d'Audiffret-Pasquier. Séance du 31 mai. La séance est ouverte à 2 h. 1/2. M. le président annonce la mort de M. Arnaud, sénateur de l'Ariège, et se fait l'interprète des regrets de l'Assemblée. Il est procédé au tirage au sort du bureau. Le Sénat prend en considération la proposition relative au rétablissement des tours. Il adopte également la résolution tendant à autoriser la commission à recueillir tous les documents utiles concernant la question des tours. Le projet tendant à améliorer le canal de Bourgogne et de la Haute-Loire est ensuite adopté. Le Sénat procède à la 1^{re} délibération sur le projet de loi voté par la Chambre des députés, tendant à autoriser la création d'un port en eau profonde, à Boulogne-sur-mer. M. Debault demande que le projet soit ajourné jusqu'à ce que la commission ait fait connaître son avis. Cette motion est adoptée. Le projet relatif aux modifications de l'organisation de l'Eglise, de la Confession, d'Angshourg est renvoyé à lundi. Le projet concernant la convention entre le ministre des finances et la Ban-

que de France est adopté en 2^e délibération. Le Sénat adopte également en 2^e délibération le projet de loi relatif au déclassement de la place du Quesnoy. L'ordre du jour est épuisé. M. Léon Say, ministre des finances, dépose plusieurs projets de loi. Le Sénat s'ajourne à lundi. La séance est levée à 4 h.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 31 mai. Présidence de M. Jules Grévy. La séance est ouverte à 2 h. 1/2. La Chambre reprend la discussion du projet concernant les pensions des veuves de militaires. M. l'amiral Pothuau annonce qu'il présentera un projet de loi complémentaire touchant les pensions des veuves des marins. M. Maigre se plaint que la commission ait accueilli son amendement par des sourires. Un scrutin est ouvert sur l'amendement, qui est rejeté par 231 voix contre 170. Le projet concernant les veuves des militaires est adopté. La Chambre discute la proposition de résolution relative au règlement présenté par M. Cantagral. Cette résolution est rejetée à mains levées. La Chambre discute ensuite l'élection de M. Vitalis. Après un discours de M. Vitalis, M. Gastineau, rapporteur, maintient l'invalidation. L'élection est invalidée à mains levées. La discussion de l'élection de M. d'Espeuille est renvoyée à mardi. M. Brisson, au nom de la commission d'enquête demande l'ajournement de la vérification de l'élection de M. Bourgoing. L'orateur motive sa demande d'ajournement par les entraves apportées à l'exercice du droit de protestation de l'arrondissement de Cosne. M. Lur Saluces, rapporteur, combat l'ajournement et maintient la validité de l'élection. M. Jolibois dit que M. de Bourgoing accepte le renvoi de la commission d'enquête, mais sous la réserve qu'il fera entendre des témoins par la commission. L'ajournement est adopté. M. Michaud combat l'élection de M. Gent et demande que le dossier soit renvoyé à la commission d'enquête. M. Ondoul, rapporteur, s'attache à réfuter les allégations de M. Michaud. La Chambre n'étant pas en nombre, le vote est renvoyé à demain. La séance est levée à 5 h. 30.

ROUBAIX-TOURCOING ET LE NORD DE LA FRANCE

Conseil municipal de Roubaix

Séance du 29 Mai 1878.

Présidence de M. Ch. Daudet, maire. Étaient présents: MM. L. Allart, Godfroy, Deleporte-Bayart, adjoints; L. Barbotin, Labbe-Copin, P. Flipo, H. Buisine, Nuyts, Leloir, Bourgeois, Legrand, L. Foveau, P. Richard, Victor Dumortier, J. Martel, Delétoile, Fick, Willem, Vaissier et Renaux. Absents: MM. A. Motte, indisposé; Achille Scrépel, A. Famechon, Joseph Quint, Hazebrouck, A. Morel, P. Thérin, Ryo, Montagne, empêchés. M. le maire invite le Conseil à procéder à la nomination d'un secrétaire pour la séance, M. Joseph Quint, secrétaire de la session, étant absent.

Le Conseil

Désigne M. Henri Buisine, Et nomme les commissions suivantes: Commission spéciale chargée d'examiner la requête présentée par M. Moreau, ex-directeur des travaux municipaux: MM. Leloir, Motte, Willem, Paulin Richard, Hazebrouck. Classement des demandes formées par les jeunes gens de la classe 1877, à l'effet d'obtenir la faveur de rester dans leurs foyers à titre de soutiens de famille: MM. Flipo, Quint, Delétoile, Renaux, Willem; Renvoie à l'examen des commissions ci-après: Ecoles

La lettre par laquelle M. l'abbé Vassart, professeur de chimie, propose d'expérimenter des postes téléphoniques qui pourraient être placés sur divers points de la ville et serviraient à relier les queteurs des clochers des églises Notre-Dame et Saint-Martin, les postes des pompiers, etc.

Finances

Le projet d'acquisition par la fabrique de l'Eglise du Sacré-Coeur du terrain sur lequel est construite cette Eglise. Voirie et Finances Une demande de supplément de crédit de 2,500 fr. pour l'achèvement du Boulevard entre Roubaix et Tourcoing. Une proposition d'emploi d'un excédant de crédit déjà voté pour l'acquisition d'un terrain à M. Delalle nécessaire pour l'agrandissement de la Place de la Patrie. Nomme MM. Bourgeois, Vaissier, Leloir, Morel et Ryo membres de la commission de la voirie. Homologue le règlement du compte de l'entrepreneur des travaux de Construction de l'école de garçons de l'Espeulle et approuve la réception définitive de ces travaux. Sur le rapport présenté par M. P. Flipo, au nom de la Commission de l'octroi, maintient le tarif actuel des droits perçus sur les alcools. Renvoie à la Commission de l'octroi qui sera composée: de MM. Leloir, Martel, Ryo, Vaissier et Nuyts, pour une nouvelle étude, la proposition d'élévation de tarifs des droits perçus sur la bière, ainsi que sur le mode de perception de ces droits. Adopte les conclusions du rapport de la Commission élevant le droit à percevoir sur la chaux de 0,15 l'hectolitre, à 0,20 par 100 kilos. Maintient les droits perçus sur les plâtres. Fixe à 1 fr. 30 c. le mètre cube, (tout vide compris), les droits à percevoir sur les briques: Renvoie à la Commission de l'octroi la proposition de M. Flipo au sujet des droits à percevoir sur les fers et fontes. Supprime les droits d'octroi sur la viande de cheval. Éleve le tarif des droits d'octroi de 3 fr. par hectolitre sur les vins introduits en fûts; de 10 fr. par hectolitre pour ceux introduits en bouteilles. Fixe à 2 fr. l'hectolitre au lieu de 1 fr. 50 les droits à percevoir sur les cidres et hydromels. Adopte les conclusions du rapport de la commission tendant à autoriser l'administration à contracter des abonnements annuels avec les cultivateurs pour les droits d'octroi imposés sur les fourrages aux conditions suivantes: Pour un cheval 20 fr. par an. Pour un mulet 15 fr. id. Pour bœuf, tau-reau, vache 5 fr. id. Pour un âne 5 fr. id. Pour un veau 2 fr. id. Pour un mouton et chèvre 0 fr. 50 id. Rejette la pétition par laquelle les cultivateurs demandent l'exemption des droits sur les fourrages et grains récoltés dans le rayon de l'octroi, le motif pris de ce que le système d'abonnement donnera satisfaction à tous les intérêts. Vote les crédits nécessaires pour les traitements de deux receveurs et de deux employés d'octroi à placer à la gare du Nord-Est et au bureau situé sur le boulevard de Roubaix à Tourcoing. Adopte les conclusions du rapport de la commission des écoles présenté par M. Paulin Richard et demandant le vote d'un crédit de 3600 fr. pour l'envoi d'une délégation à l'exposition de Paris. Cette délégation sera choisie par une commission composée de: 1^o 6 Conseillers municipaux. 2^o 2 Membres de la Chambre de Commerce. 3^o 2 id. du Conseil des Prud'hommes. 4^o 2 id. de la Chambre syndicale. Le Maire sera Président de droit de la Commission. La délégation sera composée: FABRIQUE. Ameublement. 1 Monteur, 1 Tisserand. Draperie. 1 Monteur, 1 Tisserand. Jacquart. 1 Monteur, 1 Tisserand. Marche. 2 Ouvriers. MÉCANICIENS. Machine à vapeur 1 Mécanicien préparation 1 Réparations de filature 1 Machine de peignage 1 Fondeur 1 TEINTURIERS. Teinturier en pièce 1 id. en matière 1 APPRÊTEUR. 1 Ouvrier. BATIMENT. Maçon à travailler la brique 1 id. la pierre 1 Marbrier 1 Menuisier en bâtiment 1 Charpentier 2 Plafonneur 1

Zingueur 1 Couvreur 1 Peintre en bâtiments 2 Tapisier 1 Scieur mécanique 1 INSTRUCTION PRIMAIRE. Instituteurs laïques 2 Id. congréganistes 2 Les candidats devront adresser leurs demandes à la Mairie du 1^{er} au 25 juin prochain; Désigne MM. Flipo, Dumortier, A. Motte, Renaux, Bourgeois et Morel pour faire partie de la commission comme Conseillers municipaux; Renvoie à l'examen de la Commission des finances, le rapport de la Commission des musiques, concluant au renouvellement des uniformes de la Grande Harmonie; A l'examen de la Commission de la voirie une pétition présentée par M. Delétoile au nom des propriétaires et locataires de la rue Daubenton demandant l'élargissement du pavé de cette rue. M. le Maire déclare la session ordinaire close, et prévient le conseil qu'il sera convoqué en réunion extraordinaire pour épuiser les questions restant à l'ordre du jour. Le secrétaire, H. BUISINE.

Une dépêche télégraphique nous apprend que la Caisse d'Escompte, Perot et Cie, va reprendre ses paiements. La dépêche parle d'une circulaire qui va être envoyée, à tous les intéressés, pour les informer de cette résolution. A Tourcoing, si les bureaux ne s'ouvrent pas aujourd'hui, ils reprendront leur fonctionnement, lundi matin, comme à l'ordinaire. M. Delattre, directeur de la succursale d'Armentières, toujours incarcéré, est le frère de M. Delattre-Camblain, fabricant de toiles et adjoint au maire d'Armentières, qui a donné, parait-il, sa démission depuis plusieurs jours. Il est question de l'ouverture, après la liquidation complète de la Caisse d'Escompte, d'une banque à Tourcoing, sous la direction de M. Deheeripon. P. S. — Au dernier moment nous recevons communication de la circulaire suivante: Lille, 1^{er} juin 1878. MM. Après nouvel examen de notre situation, nous voyons qu'il nous est possible de payer intégralement nos créanciers, si on nous laisse le temps nécessaire pour opérer nos rentrées. Nous continuons donc nos paiements, en évitant de laisser notre signature en souffrance et en payant des acomptes successifs aux comptes créditeurs suivant l'importance de nos rentrées. Nous espérons que nos créanciers, en présence de l'immense malheur qui nous frappe si subitement, et appréciant les difficultés de la situation qui nous est faite, voudront bien ne pas se montrer trop pressants. Nous vous prions d'agréer nos bien sincères salutations. PEROT et C^o.

Les travaux de la ligne de Tourcoing à Menin continuent. Le pont en fer qui doit être jeté sur la Lys afin de relier la ligne Belge à la ligne Française est complètement terminé, ainsi que les culées en maçonnerie sur lesquelles il doit reposer. Le tablier de ce pont mesure 42 mètres de longueur; à l'intérieur des balustrades, il atteint 3 m. 25 c. de largeur. C'est croit-on, le plus vaste pont qui se trouve actuellement sur la Lys. Dans la journée du 28 mai, époque indiquée pour l'installation du pont sur les culées, une foule considérable venue de tous les côtés, stationnait sur les deux bords de la Lys, c'est au moyen d'un bateau de rivière du plus fort tonnage qu'on devait exécuter l'opération. Mais le mauvais temps n'a pas permis d'achever l'installation, ce jour-là, on n'a pu même déplacer le pont que d'une manière insignifiante. Une fois le pont fixé, les travaux s'achèveront rapidement. Au moyen des locomotives pour le transport des déblais, les terrassements iront vite. Voici l'itinéraire de Monseigneur l'Evêque de Lydda, Auxiliaire de Son Eminence, pour l'administration du sacrement de confirmation dans l'arrondissement de Lille, en 1878. Dimanche 2. Tourcoing, 11 h.